



Club de Chasse et Pêche MASKA Inc

Tous les renouvellements
doivent nous parvenir
AVANT le 30 décembre

Application

2019

Nom: _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ C-Postal: _____
Tél: _____

Important

Courriel: _____
(PPA) : _____ . _____
Date naissance : J _____ M _____ A _____
No de Loi 9 : _____

Occupation : _____ Tél: _____

Formation de secouriste : oui _____ non _____

Officiel en Sécurité FQTir : oui _____ non _____

Nom du (de la) conjointe : _____ date Naiss: _____

Permis de Poss et Acquisition (PPA) : _____ No de Loi 9 : _____

Membres famille sur la carte

Tous les applicants doivent remplir au complet et signer ce formulaire

- 1- J'ai pris connaissance (sur internet ou physiquement) des règlements du Club et je vais m'y conformer
- 2- Je reconnais qu'il est de ma responsabilité d'avoir une couverture d'assurance en responsabilité civile
- 3- Je m'engage aussi à respecter les lois en vigueur et m'y conformer
- 4- Je m'engage à respecter l'autorité des Officiels en place et du Conseil d'Administration
- 5- Je reconnais que la carte de membre appartient au Club et peut être révoquée en cas de manquement aux règlements
- 6- **Par la présente, j'accepte de recevoir des communications courriel de la part du Club Maska**

Signature _____ **Date:** _____

TARIFICATION 2019 *(les taxes sont incluses)

Les cartes sont valides du 1er janvier au 31 décembre de l'année courante

Renouvellement

Carte Pistolet

Toutes activités : inclut Pistolet, Carabine, Fusil (pigeon d'argile)

Tarif si reçu AVANT	IND = \$175	IND = \$200
LE 30 DÉC	Familial = \$220	Familial = \$245

Le tarif "nouveau membre" comprend des frais de \$25 non remboursables

Carabine

Activités incluant Carabine et Fusil (pigeon d'argile)

Tarif si reçu AVANT	IND = \$80	IND = \$105
LE 30 DÉC	Familial = \$125	Familial = \$150

Carte familiale comprend le conjoint et leurs dépendants de moins de 18 ans

Payable par chèque courant - ou Interac **PAS DE CHÈQUE POSTDATÉ**

Réservé au bureau

Inscrit PAR : _____

Paiement:

Chèque _____

Mandat _____

Interac _____

Présence : _____

Reçu date : _____

Carte émise : _____

Notes:

Pour les nouveaux membres Pistolet - Nouveau depuis le
1er sept 2009, vous devez inclure une copie de votre attestation
Loi 9 ou copie de votre carte FQTir (Loi 9)

Si vous êtes un **NOUVEAU** membre Pistolet, vous devez nous fournir une preuve de tir dans les derniers 12 mois, au Club auquel vous étiez affilié. Si vous n'étiez pas membre d'un Club, vous devez fournir une preuve de tir si votre cours **Loi 9** date de plus de 12 mois.

**Payable avec chèque courant fait au nom de :
C.C. & P. MASKA Inc
accompagné d'une photo récente en couleurs
format passeport de vous et de votre conjoint**

Un chèque Postdaté vous sera retourné !!!

Vous pouvez envoyer votre photo par courriel à
info@centredetirmaska.com

Photo doit être prise de face (tête et épaules sur fond pâle)

Les applications doivent être envoyées
OBLIGATOIREMENT par la poste
Allouez de 1 à 3 semaines
pour recevoir votre carte de membre

Pour être autorisé à tirer avec vos armes, vous devez :

- 1- AVOIR VOTRE CARTE DE MEMBRE EN MAINS**
- 2- La LOI C-42 (transport) s'applique**
- 3- Avoir avec vous les enregistrements de vos armes**

La cotisation "nouveau membre" comprend des frais de \$25 non-remboursables. Si vous perdez votre carte, des frais de \$25 s'appliqueront pour en émettre une autre
Merci de votre collaboration

Envoyez à: C.C. & P. Maska Inc
600 Boul Laurier, Mail Montenach
C.P. 83022
Beloeil, Qc J3G 6L7

N.B. Le CA se réserve le droit de refuser toute application

Application

2019